



Adhésion Entreprise TARIF DES COTISATIONS 2020 PERSONNE MORALE

Adhérer à l'A.T.F. vous permet de bénéficier :

- d'un tarif privilégié aux manifestations organisées par l'A.T.F.
- d'une tribune pour les conférenciers représentant votre société aux Journées de la Fonderie de l'A.T.F. et du CTIF.
- d'un lien vers votre site internet à partir du site de l'A.T.F. www.atf.asso.fr
- de la diffusion de la revue digitale Tech News Fonderie.

Association RUP 103/W922001081 : 60 % de la cotisation est déductible (art. 238 bis du CGI) de l'impôt sur le Revenu (France)

Membre Donateur UE :

- cotisation annuelle : 604 €

Membre Bienfaiteur UE :

- cotisation annuelle : 704 €

Membre Bienfaiteur hors UE :

- cotisation annuelle : 709 €

Important:

Les adhésions sont reconduites chaque année de façon tacite. Dans le cas d'une non reconduction, il vous est demandé d'en avertir l'A.T.F. par courrier au moment de l'appel de cotisation annuel.

à retourner à : Association Technique de Fonderie - 44, avenue de la Division Leclerc - 92318 SEVRES Cedex
Email : atf@atf-asso.com

BULLETIN D'ADHÉSION 2020 PERSONNE MORALE (Adhésion Entreprise)

Notre société adhère à l'Association Technique de Fonderie pour l'année 2020 :

- ☐ en qualité de Membre Donateur UE
- ☐ en qualité de Membre Bienfaiteur UE
- ☐ en qualité de Membre Bienfaiteur hors UE

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Fax :

Email : Web :

La société sera représentée en la personne de :

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone : Fax :

Email :

☐ Chèque à l'ordre de l'A.T.F. d'un montant de :

☐ Virement bancaire (coordonnées bancaires au 01.71.16.12.08)

Fait à le

Signature et cachet de la Société: